



Une question perpétuelle

C'est une question que l'on se pose lors de la création, mais aussi tout au long de la vie de l'entreprise en fonction :

- des évolutions personnelles (mariage, divorce, enfants...),
- des évolutions professionnelles (investissement, croissance, ...),
- et des évolutions législatives.

***Avez-vous choisi le meilleur statut en fonction de vos besoins ?
Vous permet-il d'optimiser fiscalement et socialement votre situation actuelle ?***

Un choix complexe



Il existe **7 statuts juridiques différents** sans compter le choix pour le dirigeant de son statut personnel (travailleur non salarié ou salarié) et le choix de son mode d'imposition.

Chaque statut génère des obligations et des prestations sociales différentes.

Pour faire son choix, il faut tenir compte de **5 éléments** :

- sa situation personnelle
- son patrimoine
- son statut fiscal
- son statut social
- des prestations sociales que l'on souhaite
- les revenus générés par l'établissement

Vous accompagner vers le bon statut



Parce qu'il n'y a pas de statut idéal mais **UNE solution adaptée à votre situation**, APL peut vous accompagner pour prendre la bonne décision, en fonction de vos souhaits, vos besoins, vos moyens et de vos obligations.

3 étapes pour vous emmener plus loin !:

1 - Recueillir vos attentes

- Etude de votre situation professionnelle mais surtout personnelle parce qu'il n'y a pas d'entreprise sans dirigeant.
- Détermination des solutions envisageables en fonction de votre situation et de vos souhaits

2 – Mettre en œuvre notre expertise

- Recherche de la solution la mieux adaptée en réalisant des simulations des différentes options envisageables.
- Présentation d'une étude comparative écrite des 7 statuts envisageables mettant en avant les prestations sociales et les revenus nets d'impôts associés à chaque statut.
- Mise en place de la solution retenue ensemble sur le plan juridique, fiscal et social.

3 - Vous proposer des choix pertinents.

- Améliorer votre protection sociale et ainsi mieux protéger votre famille en cas de problème
- Améliorer vos revenus et optimiser votre situation fiscale pour que vous payez moins d'impôts
- Optimiser votre retraite